



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef de projet « Prévention, outils et référentiels techniques » (H/F)
Référence du poste :	DPPC-CPPORT-F
Affectation :	Direction générale déléguée Police, Connaissance et Expertise Direction de la police et du permis de chasser
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Chef de service Prévention, Appui et Prospective
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ;- en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : CV + LM.
Date limite de dépôt de candidature :	3 octobre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

La direction de la police et du permis de chasser est à la fois une direction nationale et une direction opérationnelle. Elle doit donc, d'une part, assurer au niveau national un rôle de conception, de pilotage, d'animation, d'appui aux services territoriaux, ainsi que d'évaluation de l'activité de police, qu'elle soit

administrative ou judiciaire. Elle doit également, d'autre part, assurer des missions opérationnelles en renfort des services territoriaux ou en pilotage direct lorsque les enjeux, la nécessité de coordination ou de réactivité l'exigent, ainsi que l'examen du permis de chasser.

L'essentiel de l'activité du service « prévention, appui et prospective » se situe en amont de l'acte réglementaire. Il poursuit quatre objectifs principaux :

1. Identifier, évaluer et prioriser les enjeux écologiques et sanitaires susceptibles de faire l'objet d'une réglementation et d'un contrôle,
2. Faire en sorte que la phase de préparation des actes réglementaires soit également une phase de sensibilisation et de prévention des atteintes à l'eau et à la biodiversité,
3. Contribuer à ce que les actes réglementaires, qu'ils soient individuels ou collectifs, puissent faire ensuite l'objet d'un contrôle pertinent et efficace,
4. Créer des méthodes, des outils (référentiels et guides techniques), des formations et des notes d'enjeux

Le service pilote et coordonne l'ensemble des activités d'appui technique à la police administrative des services territoriaux ou nationaux qui lui rendent compte régulièrement. A ce titre :

- Il pilote et anime les réseaux de référents thématiques afin de produire des instructions, retours d'expériences et doctrines pour l'établissement en lien avec ses partenaires,
- Dans une logique de subsidiarité, il apporte son concours à la production d'avis techniques par les services opérationnels par des aides et des conseils. Dans certains cas, il peut être amené à produire lui-même les avis techniques quand le niveau d'expertise l'exige et/ou pour des dossiers stratégiques à enjeux national ou international.

Le service est également chargé de procéder à une analyse qualitative du résultat des actions de police, en fonction des enjeux prioritaires qu'il avait au préalable identifiés.

Pour le compte de l'établissement, il pilote la feuille de route ERC pour faciliter la mise en œuvre de cette séquence tant en interne OFB qu'en externe auprès des acteurs.

Missions :

- Apporter une expertise ou aide à l'expertise de projets de niveau national, voire international, en matière de biodiversité en lien avec les services territoriaux de l'établissement ou les services de l'Etat concernés (CGEDD, DREAL, DDT-M) ;
- Participer au pilotage et au ciblage de l'activité de police en caractérisant les enjeux écologiques par la mise à disposition des connaissances et expertises relatives aux milieux et espèces ;
- Contribuer au pilotage et à la coordination de l'activité d'appui technique à la police administrative des services territoriaux ou nationaux de l'établissement ;
- Participer au transfert opérationnel, en direction des services territoriaux de l'AFB ou des partenaires, des solutions techniques destinées à optimiser la mise en œuvre opérationnelle de la séquence « éviter, réduire, compenser » ;
- Proposer et participer à des formations, en interne et à l'externe, en direction des partenaires institutionnels, opérationnels et scientifiques.

Activités principales :

Expertise/ingénierie

- Produire dans le domaine des aménagements, infrastructures et travaux en milieux aquatiques et humide des notes d'enjeux et de positionnement permettant de définir une stratégie en matière de police et de contrôle sur les thématiques le concernant ;
- Conduire en autonomie des missions d'expertise et d'appui technique auprès des services territoriaux de l'OFB dans le domaine des aménagements, infrastructures et travaux et d'impacts sur la biodiversité ;
- Copiloter avec le Chef de Projet « appui technique et prospective » les travaux du guide chantier des travaux en cours d'eau (tome 2) ;
- Représenter l'Etablissement lors de réunions (comités de pilotage, ...) avec les partenaires (autres services de l'Etat, collectivités territoriales, EPST, bureaux d'études, ...), séminaires, colloques, etc.

Outils et Référentiels

- Concevoir et piloter les outils ERC pour l'appui technique à l'instruction ;
- Coordonner et animer la production des contenus techniques des outils ;
- Proposer et piloter en lien avec le chef de service le budget dédié à ces outils ;
- Participer à l'élaboration des marchés publics nécessaires à leur fonctionnement avec la DSI.

1. PAT-Biodiv

- Coordonner la mise à jour des fiches existantes, la production et la validation de fiches nouvelles et animer les différents groupes de travail ;
- Identifier les attentes en termes de contenu et d'évolutions de l'application et assurer le suivi avec le prestataire en charge de la maintenance de l'outil (évolutions) ;
- Assurer l'interface avec le service stratégie, surveillance et contrôle sur le volet informatique ;
- Coordonner et participer au déploiement de PAT-Biodiv ;
- Assurer l'administration des droits et des contenus de PAT-Biodiv.

2. GEOMCE

- Piloter, en lien avec le CGDD, l'application GéoMCE sur les parties suivies et contrôle des mesures compensatoires ;
- Participer à l'évolution de l'application en termes de contenu en lien avec la référente compensation du service ;
- S'assurer de son interface avec les outils de contrôle de l'OFB (OSCEAN).

Centre national de ressources ERC

- Piloter, coordonner, produire et valider les contenus du centre national de ressources ERC en liaison avec les chefs de projet du service et plus largement identifier les contenus produits au sein de la DGD PCE ;
- Proposer une stratégie partenariale avec les territoires, représentants des maîtres d'ouvrage et professionnels (bureaux d'études syndicats professionnels notamment) et la mettre en œuvre afin d'alimenter le centre national de ressources ERC ;
- Animer la communauté d'acteurs avec le soutien de la direction de l'appui aux acteurs pour le volet ingénierie.

Formations

Concevoir, piloter et déployer des formations pour consolider afin que soient démultipliées, au sein des services territoriaux de l'OFB, les compétences en expertise relative à la séquence ERC ou à la compensation des atteintes à la biodiversité ainsi qu'à destination des services de l'Etat, opérateurs, maîtres d'ouvrages, bureaux d'études

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Tous services ;
- Relations privilégiées avec les unités territoriales de l'OFB pour la conduite des missions d'appui technique.

Relations externes :

- Administrations centrales (CGDD, DEB, DGPR, DGEC, DPMA, DAM) ;
- Opérateurs partenaires (Agences de l'eau, FNPF, têtes de réseaux nationaux d'acteurs) ;
- Aménageurs publics et privés ;
- Usagers et associations ;
- Membres de divers groupes nationaux ou groupes de travail.

PROFIL RECHERCHE

- Niveau de diplôme minimum requis : Bac+5 ;
- Niveau : Doctorat souhaité, master 2 environnement, écologie, aménagement ;
- Expérience confirmée ;
- Expérience souhaitée de chef de projet ayant déployé des outils à l'échelle nationale ;
- Expérience appréciée dans un centre de recherche (université, CNRS, INRAE) et/ou dans une administration.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Réglementation (code de l'environnement) ;
- Bonne connaissance des acteurs et de l'organisation institutionnelle de la sphère environnementale ;
- Expertise et expérience en matière d'instruction des projets soumis à autorisation environnementale

- unique ou déclaration « loi sur l'eau » (avis techniques) ;
- Connaissance des enjeux attachés à la préservation et à la restauration des milieux naturels, séquence ERC ;
- Ecologie, aménagement.

Savoir-faire opérationnel :

- Savoir synthétiser ;
- Maîtriser les outils informatiques ;
- Maîtriser les outils relatifs à la gestion de projet ;
- Savoir animer de réseaux et de communautés d'acteurs.

Savoir-être professionnel :

- Travail en équipe ;
- Prise d'initiative ;
- Autonomie ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Qualités relationnelles ;
- Curiosité.